

N° 2018-C7

Mai 2018

AGRESTE Centre-Val de Loire

Conjoncture



Conjoncture élevage

Mai 2018




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



L'ESSENTIEL

Les abattages de mars sont en forte progression et plus particulièrement ceux des ovins, en rapport direct avec les fêtes de Pâques. Les cours d'avril régressent pour tous les animaux de boucherie. Les prix des broutards s'élèvent, portés par des exportations dynamiques et une offre insuffisante.

Les abattages

Abattages contrôlés des animaux en Centre-Val de loire

Données corrigées des variations journalières d'abattages

Tonnes	Mars 2018	Évolution février/mars 2018 %	Évolution mars 2018/2017 %	Cumul janvier à mars 2018	Évolution cumul janvier à mars 2018/2017 %
Gros bovins mâles	41	- 19,6	2,5	145	22,9
Vaches	404	29,1	1,3	1 087	1,2
Total génisses	259	34,2	11,6	647	5,4
Total bovins 12 mois ou moins	51	18,6	2,0	145	2,1
Total bovins	755	25,8	4,7	2 024	3,9
Total ovins	57	171,4	78,1	101	32,9
Total porcins*	s	s	s	s	s
Poulets et coquelets	1877	12,3	- 1,9	5 461	2,5
Dindes	3 597	15,2	6,7	10 257	9,8
Pintades	42	10,5	5,0	123	0,8
Canards	2	100,0	0,0	5	- 16,7
Total volailles	5 518	14,2	3,6	15 846	7,1
Ensemble	6 330	16,1	4,1	17 971	6,8

* Les abattages régionaux de porcins sont couverts par le secret statistique (s)

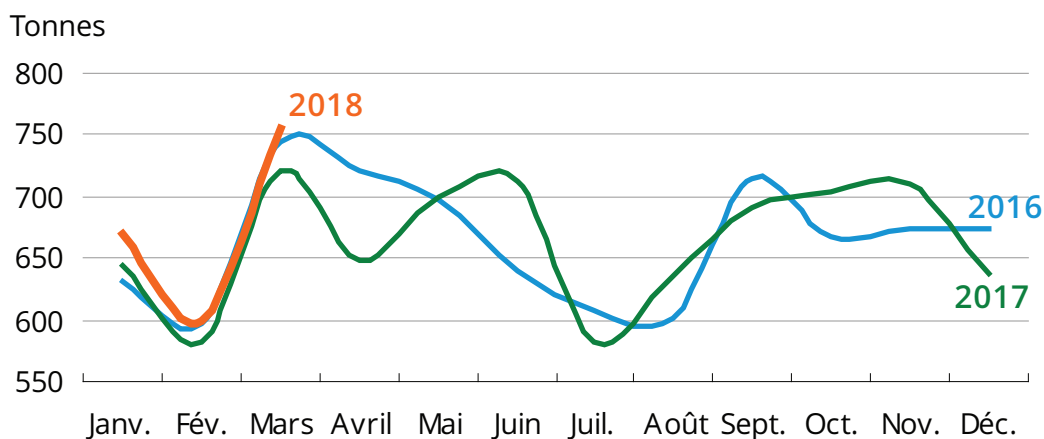
Source : Agreste - BDN1 et enquête auprès des abattoirs

Le mois de mars connaît habituellement une forte hausse des abattages. Cette année, la progression est encore plus importante. Les abattages de bovins sont supérieurs de presque 5 % et ceux de volailles de 4 % à mars 2017.

L'augmentation des abattages d'ovins (+ 78 %) est en relation avec la fête de Pâques. L'année précédente, le pic d'abattages concernait le mois d'avril.

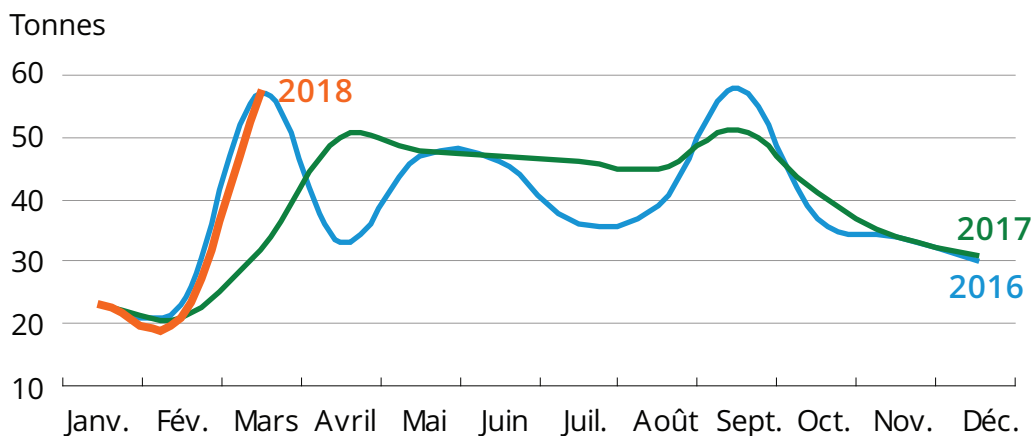
Les abattages régionaux en hausse de 7 %

Bovins



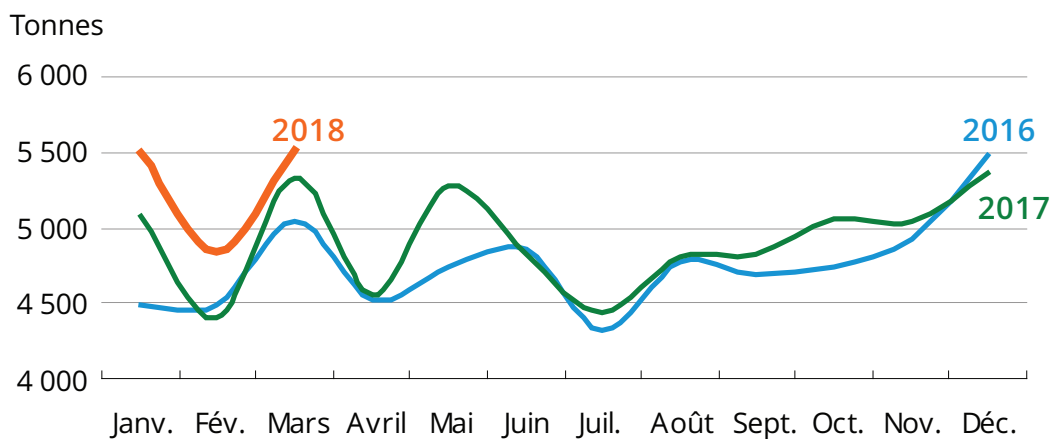
Source : Agreste - BDNI

Ovins



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs

Volailles *



* comprend poulets et coquelets, dindes, pintades et canards

Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs

Les cotations des animaux de boucherie

Les cours des jeunes bovins régressent

Entre semaine écourtée et vacances scolaires, le mois d'avril n'est pas favorable au commerce. La demande en morceaux nobles reste atone et les industriels finissent d'écouler leurs stocks.

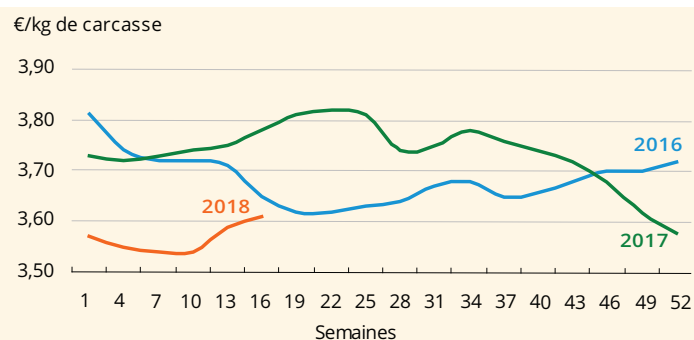
La prochaine mise à l'herbe des troupeaux permettra d'alléger l'offre, avec une éventuelle augmentation des prix. Les cours des **vaches « R »**, entrée abattoir, remontent avec 3,61 €/kg de carcasse en semaine 17. Cette légère hausse par rapport au mois précédent ne suffit pas à combler l'écart avec avril 2017 (- 4,5 %).

Avec le retour des beaux jours, les consommateurs reprennent goût aux grillades. Les quartiers avant, plutôt destinés aux plats mijotés, sont en perte de vitesse au marché de Rungis.

L'Espagne concurrence la France sur le marché du Moyen-Orient et l'affaissement de la demande italienne pèse sur les cours des **jeunes bovins « U »**. Ils ont perdu 2 % par rapport à mars 2018. Ils cotent 3,91 €/kg de carcasse en semaine 17.

Les cours des **veaux de boucherie** perdent environ 1 % par rapport à mars 2018 et avril 2017. Seule la maîtrise de la production permet un relatif équilibre. Ils cotent 6,41 € kg/carcasse en semaine 17.

Vaches à viande catégorie R - Bassin Centre-Est

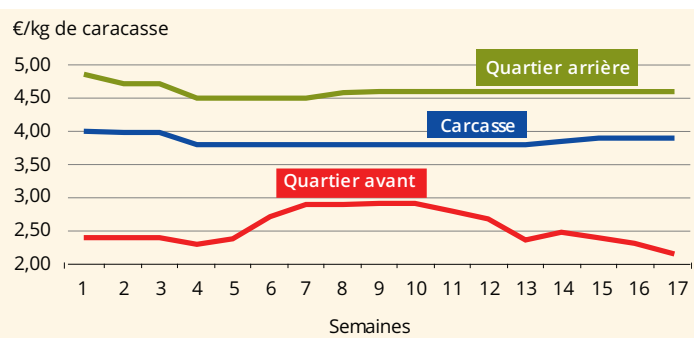


Source : FranceAgriMer

Évolution du cours de la vache "R" en avril 2018 par rapport à :

Mars 2018 (semaine 13)	Avril 2017 (semaine 16)
0,6 %	- 4,5 %

Vache catégorie R - Cotations Rungis

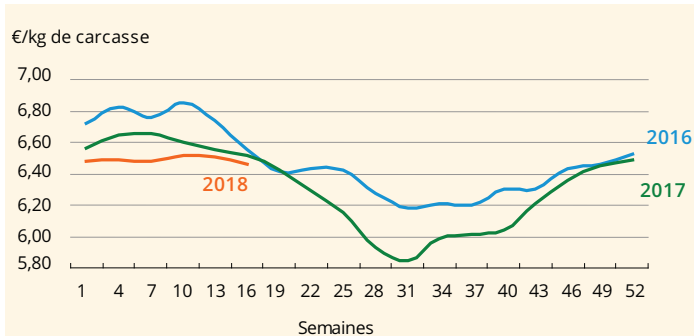


Source : FranceAgriMer - RNM

Évolution du cours des jeunes bovins U en avril 2018 par rapport à :

Mars 2018 (semaine 13)	Avril 2017 (semaine 16)
- 2,0 %	0,8 %

Veaux catégorie rosé clair R - Bassin Sud



Source : FranceAgriMer

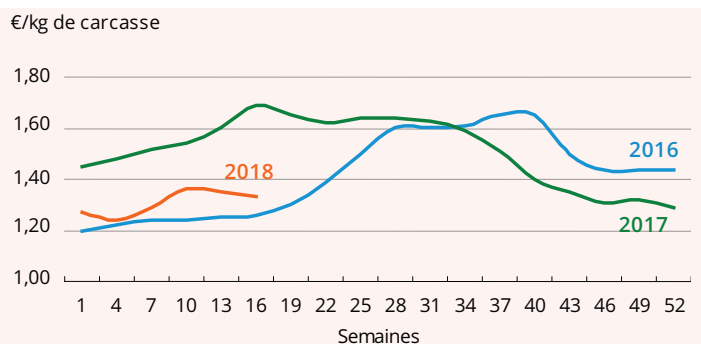
Évolution du cours des veaux de boucherie en avril 2018 par rapport à :

Mars 2018 (semaine 13)	Avril 2017 (semaine 16)
- 0,8 %	- 0,9 %

Flottement des cours du porc

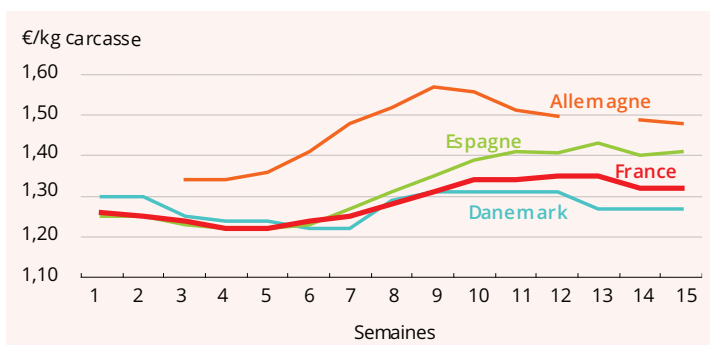
Les cours du **porc charcutier** n'arrivent pas à se stabiliser. Après la hausse en mars ils régressent de nouveau en avril et perdent 1,5 %. En semaine 17, ils s'affichent à 1,32 €/kg de carcasse, soit une différence de - 21 % par rapport à avril 2017. La baisse des cours en Allemagne se répercute sur les autres marchés européens. Une météo favorable permettrait de compenser des exportations déficientes.

Porcs charcutiers (Classe E) - Nantes



Source : FranceAgriMer

Prix communautaire du porc abattu classe E en 2018



Source : Commission européenne

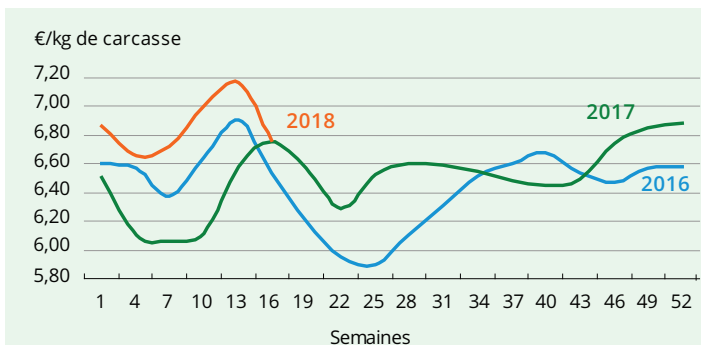
Évolution du cours du porc charcutier en avril 2018 par rapport à :

Mars 2018 (semaine 13)	Avril 2017 (semaine 16)
- 1,5 %	- 21,3 %

Les cours de l'agneau ont atteint des sommets

Aux alentours de Pâques, les cours de l'**agneau** ont frôlé des records (7,21 €/kg carcasse en semaine 13). Le manque de disponibilités a engendré cette augmentation exceptionnelle malgré la hausse des produits d'importation. L'effet de fête étant passé, les prix sont redescendus au niveau de ceux d'avril 2017. Ils cotent 6,60 €/kg carcasse en semaine 17 (catégorie couvert R 16-19 kg).

Agneaux (Couvert R 16-19 kg) - Bassin Nord



Source : FranceAgriMer

Évolution du cours de l'agneau en avril 2018 par rapport à :

Mars 2018 (semaine 13)	Avril 2017 (semaine 16)
- 5,6 %	0,1 %

En mars, dans les lycées agricoles de la région (d'après l'enquête auprès des directeurs d'exploitations), la conjoncture ovine est correcte.

Les ventes d'agneaux ou d'ovins de réforme qui ont eu lieu sont en rapport avec la fête de Pâques. Les prix obtenus sous signe de qualité sont inférieurs à ceux issus de la vente directe. Les circuits courts sont privilégiés pour la commercialisation.

L'état sanitaire des animaux est bon, malgré quelques problèmes rencontrés (piétin et listériose) qui n'ont pas engendré d'épidémie.

Côté alimentation, les stocks de fourrage sont insuffisants, mais de qualité relativement satisfaisante. La pousse de l'herbe est hétérogène d'un département à l'autre, tant en quantité qu'en qualité.

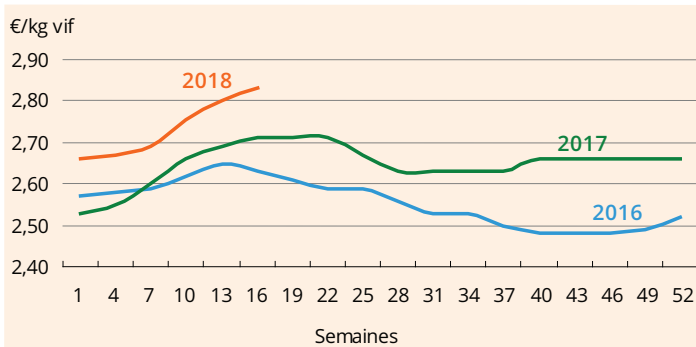
Les cours des broutards progressent

Malgré une offre plus importante en avril, les cours des **broutards** sont stables pour les charolais et haussiers pour les limousins. En semaine 17, ils cotent respectivement 2,91 € et 2,83 € par kilo vif. Les exportations sont dynamiques. Les animaux vaccinés contre les sérotypes de la FCO 8 et 4 sont recherchés.

Au marché au cadran de Châteaumeillant, la demande est présente et le commerce actif. Les prix des broutards inférieurs à 350 kg sont en augmentation, tandis que ceux des animaux plus lourds fléchissent en fin de mois.

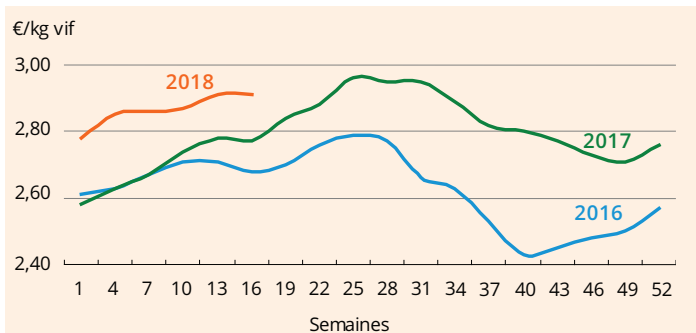
	Évolution du cours des broutards en avril 2018 par rapport à :	
	Mars 2018 (semaine 13)	Avril 2017 (semaine 16)
Limousins	1,1 %	4,4 %
Charolais	0,0 %	5,1 %

Broutards limousins (6-12 mois cat. U 350 kg) - Limoges



Source : FranceAgriMer

Broutards charolais (6-12 mois cat. U 300 kg) - Dijon



Source : FranceAgriMer

Les exports de broutards

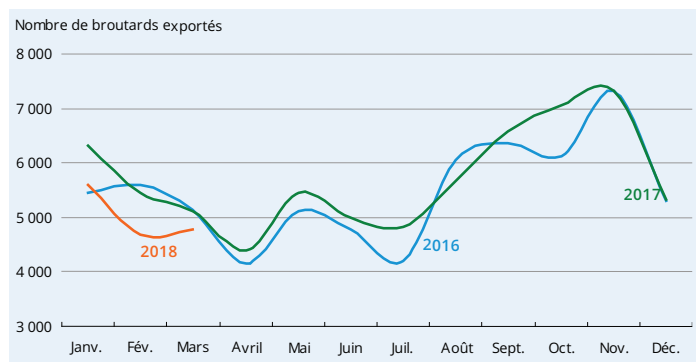
Reprise des exports de broutards

En mars 2018, les exports de **broutards** repartent à la hausse (+ 2 %). Cependant, à cause d'une offre insuffisante, ils sont en recul de presque 7 % par rapport à mars 2017. Les disponibilités françaises sont nettement inférieures aux autres années, avec pour conséquence l'augmentation des tarifs.

Le commerce a été actif avec des exports conséquents vers l'Espagne et l'Italie. La réouverture du marché tunisien amène un nouveau débouché. La demande pour la repousse ou l'engraissement dans l'hexagone est aussi importante.

Évolution du nombre de broutards exportés en mars 2018 par rapport à :	
Février 2018	Mars 2017
2,0 %	- 6,7 %

Exports de broutards



Source : MAA - BDNI

Erratum

dans la conjoncture élevage de mars 2018, les exports de broutards du mois de janvier étaient de 3 858 têtes pour la région Centre-Val de Loire. Ce chiffre a été corrigé en avril et mai 2018 par le MAA, pour atteindre 5 586 têtes.

Correction des évolutions pour le mois de janvier 2018 par rapport à :

Décembre 2017	janvier 2017
4,9 %	- 11,6 %

Santé animale

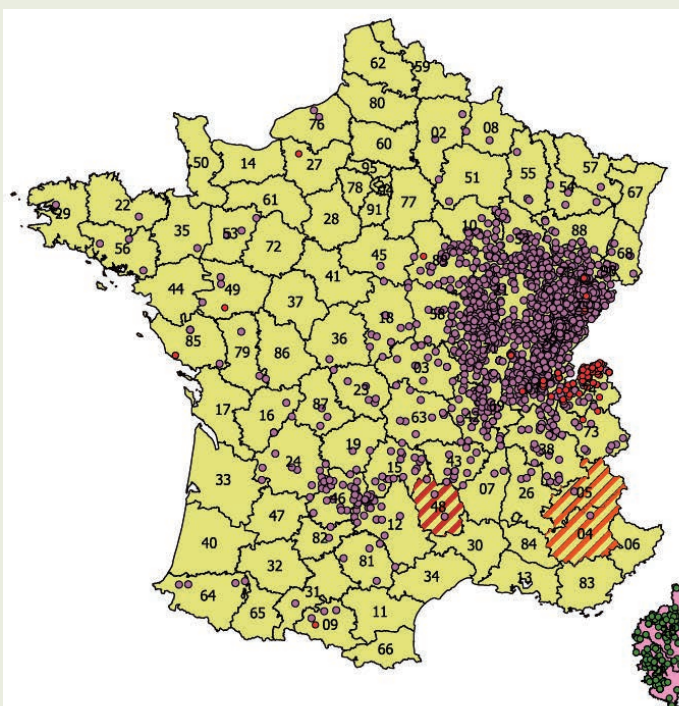
Point sur la fièvre catarrhale ovine (FCO) - Situation au 17-04-2018

Le Centre-Val de Loire n'a plus de département en zone saisonnièrement indemne et reste en zone réglementée BTV4 et 8 comme l'ensemble du territoire national.

La vigilance doit rester de mise, car le changement climatique, l'évolution des aires de dispersion des insectes vecteurs et les mouvements d'animaux constituent des facteurs de risque d'introduction de nouveaux sérotypes en France et en Europe (Plateforme ESA).

Note de lecture

BTV8 est à traduire par le sérotype 8 du « Blue Tongue Virus », maladie de la langue bleue ou fièvre catarrhale ovine (FCO). De même, BTV4 est à traduire par sérotype 4.



Source : MAA

Situation de la FCO en France métropolitaine 17/04/2018

- Foyers BTV-4 en Corse
- Foyers BTV-4 en France continentale
- Foyers BTV8 depuis le 24 mai 2017 (saison 3)
- ▨ Zones saisonnièrement indemnes (Depuis le 13 Nov 2017): Hautes-Alpes (05), Alpes-de-Haute-Provence (04)
- ▨ Zones saisonnièrement indemnes (Depuis le 27 Nov 2017): Lozère (48)
- Zone réglementée BTV 1, 2,4,8 &16
- Zone réglementée BTV 4 & 8



Influenza aviaire Situation au 30-04-2018

La grippe aviaire continue de sévir. Début mars, 7 450 canards ont été abattus dans le Finistère, 8 000 dans un élevage du Lot-et-Garonne, 16 000 en Loire-Atlantique et 8 500 dans les Deux-Sèvres (source : journal Ouest-France).

La création d'un vaccin par un laboratoire situé en Gironde pourrait redonner un peu d'espoir aux éleveurs.

Toutefois, il ne permettrait que d'éviter de propager la maladie et ne fonctionne que sur le virus H5N8.

Source : journal La Dépêche

Les données concernant les abattages sont issues d'une enquête mensuelle réalisée par le service de la statistique et de la prospective (SSP) auprès des abattoirs pour les ovins, les porcins et les volailles. Pour les bovins, les données sont extraites de la BDNI, par le SSP, depuis début 2017 et ont été rétro-polées pour les années allant de 2016 à 2012.

Les cotations sont fournies par FranceAgriMer à partir des informations collectées auprès des opérateurs professionnels.



Méthodologie

Les cotations hebdomadaires des viandes transmises par les services de FranceAgriMer sont représentatives de l'état du marché une semaine donnée. Elles sont exploitées selon deux modalités dans cette publication. Le commentaire valorise la cotation d'une semaine dont le numéro est alors précisément indiqué : « 3,61 €/kg de carcasse en semaine 17 ». S'il s'agit de comparaisons sur des durées longues telles que le mois ou l'année précédente, dans ce cas une moyenne mobile arithmétique est privilégiée et le mois est précisé : « avril 2017 (semaine 16) » signifie qu'une moyenne des semaines 15 à 17 est effectuée et choisie pour être représentative de la tendance de cette période.

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cédex 1
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Jean-Roch GAILLET
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Pascale MACIEJEWski
Secrétaire de rédaction : Pascal CONNIN
Composition : Florence FAURE
Crédit photo : ©Cheick.saidou/Min.Agr.Fr,
©Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr,
©Xavier Remongin/Min.agri.fr

Prix : 2,50 €
ISSN : 2551-7651
Dépôt légal : à parution
Parution : mai 2018

